

# CHAPITRE XX.—TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS

## SYNOPSIS

	PAGE		PAGE
<b>Partie I.—Réglementation officielle des moyens de transport et de communication</b> .....	748	<b>Partie IV.—Transport par eau—fin</b>	
SECTION 1. RÉGLEMENTATION OFFICIELLE DES MOYENS DE TRANSPORT.	748	Sous-section 3. Canaux.....	794
SECTION 2. RÉGLEMENTATION OFFICIELLE DES MOYENS DE COMMUNICATION.....	751	Sous-section 4. Ports.....	799
<b>Partie II.—Transport ferroviaire</b> .....	752	Sous-section 5. Services et activité du gouvernement fédéral.....	803
SECTION 1. CHEMINS DE FER.....	752	SECTION 2. STATISTIQUE FINANCIÈRE DU TRANSPORT PAR EAU.....	805
Sous-section 1. Parcours et matériel.	753	<b>Partie V.—Transport aérien civil</b> .....	814
Sous-section 2. Finances.....	754	SECTION 1. ADMINISTRATION ET EXPANSION.....	814
Sous-section 3. Trafic.....	758	SECTION 2. SERVICES AÉRIENS.....	817
Sous-section 4. Chemins de fer Nationaux du Canada.....	763	SECTION 3. STATISTIQUE DE L'AVIATION CIVILE.....	820
SECTION 2. TRAMWAYS ÉLECTRIQUES.....	767	<b>Partie VI.—Communications par fil</b> .....	827
SECTION 3. MESSAGERIES.....	770	SECTION 1. TÉLÉGRAPHES.....	827
<b>Partie III.—Transport routier</b> .....	772	SECTION 2. TÉLÉPHONES.....	829
SECTION 1. RÉGLEMENTS PROVINCIAUX CONCERNANT LES AUTOMOBILES ET LA CIRCULATION.....	772	<b>Partie VII.—Radiocommunications</b> .....	831
SECTION 2. ROUTES ET VÉHICULES.....	776	SECTION 1. ADMINISTRATION.....	831
Sous-section 1. Voirie.....	776	SECTION 2. ACTIVITÉ DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL.....	838
Sous-section 2. Véhicules automobiles	779	SECTION 3. LA SOCIÉTÉ RADIO-CANADA	845
<b>Partie IV.—Transport par eau</b> .....	787	SECTION 4. POSTES ÉMETTEURS PRIVÉS.	850
SECTION 1. ÉQUIPEMENT, AMÉNAGEMENT ET CIRCULATION.....	787	<b>Partie VIII.—Les Postes</b> .....	852
Sous-section 1. Navires.....	788	SECTION 1. STATISTIQUE DES POSTES...	854
Sous-section 2. Balisage des eaux...	793	SECTION 2. SERVICES POSTAUX AUXILIAIRES.....	859
		<b>Partie IX.—La presse</b> .....	860

NOTA.—On trouvera face à la page 1 du présent volume la signification des signes conventionnels employés dans les tableaux.

Le Canada, qui s'étend de l'est à l'ouest sur plus de 3,000 milles, où les principales barrières topographiques se dressent en direction nord-sud et dont la population relativement faible de 13,921,000 (estimation du 1<sup>er</sup> septembre 1950) est dispersée le long de la lisière méridionale de cette vaste étendue, présente des difficultés de transport exceptionnelles. Diverses parties du pays sont isolées les unes des autres par le détroit de Cabot, le détroit de Belle-Isle, par des régions forestières accidentées et rocheuses, comme la contrée située entre le Nouveau-Brunswick et le Québec, les régions septentrionales des lacs Huron et Supérieur, qui séparent les secteurs industriels de l'Ontario et du Québec des régions agricoles des Prairies, et les barrières que dressent les montagnes de la Colombie-Britannique. Le transport peu coûteux s'impose dans un pays où la population est ainsi disséminée et qui produit pour le marché étranger aussi bien que pour les parties lointaines du pays lui-même.

Pour mettre en lumière la valeur de chacun des moyens de transport, le présent chapitre de l'*Annuaire*, après avoir examiné dans la partie I la réglementation officielle des transports et des communications, étudiée en particulier, aux parties II, III, IV et V, les quatre principaux moyens de transport: le rail, la route, l'eau et l'air.

Du point de vue économique et social, le développement des communications, dans un pays aussi vaste et où les centres de population sont si épars, n'est guère